

2538 Romont BE

PV

Assemblée bourgeoise -1- 2022

Jeudi 2 juin 2022 à 19h00

Cabane forestière

2538 Romont

Président : M. Kohler Valentin
Secrétaire : Mme Ertugrul Sude
Caissier : M. Pascal Varin (représenté par la fiduciaire SEGECA)
Ayant-droit : 11

Le président souhaite la bienvenue à l'assemblée. Il annonce que l'assemblée bourgeoise a été convoquée par publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary no 16 du 29 avril 2022 avec l'ordre du jour dont il donne lecture, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations et ordre du jour
2. Comptes 2021
3. Nomination au poste de secrétaire
4. Divers et imprévus

1. Salutations et ordre du jour

Le président salue l'assemblée et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune. Le président demande que les personnes qui considèrent cette assemblée comme légalement constituée le manifestent en levant la main. C'est à l'unanimité que l'assemblée se reconnaît légalement constituée et accepte l'ordre du jour tel quel. Le président demande si quelqu'un souhaite proposer un scrutateur. Corinne Gobat et Yvan Kohler se proposent. Ils sont élus à l'unanimité et annoncent 11 ayants droit.

Le président annonce que le PV a été mis sur internet. Il ajoute qu'aucune opposition du procès-verbal de l'assemblée du 14.12.2021 n'a été formulée pendant le dépôt public. Le Conseil bourgeois l'avait ainsi approuvé le procès-verbal comme le prévoit l'article 63 du règlement d'organisation de la bourgeoisie de Romont.

2. Comptes 2021

Le président passe la parole à M. Pascal Varin de la fiduciaire SEGECA qui lit le rapport préliminaire. Il commente ensuite les différents comptes. Le président donne la parole à l'assemblée et demande s'il y a des questions. Un bourgeois fait la remarque que le compte forestier reste toujours négatif et mentionne les dépenses d'entretien des chemins. Le président répond qu'à partir de maintenant la bourgeoisie collabore avec Pieterlen pour remédier justement le résultat négatif. La secrétaire lit le rapport succinct. Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec un actif et un passif de CHF 1'772'162.81 et un excédent de revenus de CHF 10'100.80. Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec remerciements au caissier pour la récupération du travail de gestion des finances de la bourgeoisie.

2538 Romont BE

3. Nomination au poste de secrétaire

Après avoir été au service de la bourgeoisie pendant un an et demi en tant que secrétaire de la bourgeoisie de Romont, Mme Sude Ertugrul a décidé mettre fin à ses rapports de travail en raison de ses études. Pour la remplacer, le Conseil a donné sa préférence pour M. Gaétan Haab, actuellement secrétaire communal dans l'administration communale de Romont. M. Gaétan Haab est nommé à l'unanimité au poste de secrétaire avec effet immédiat. Le président remercie la secrétaire et offre un bouquet de fleurs. La secrétaire le remercie et ajoute qu'elle a beaucoup de plaisir à travailler pour la bourgeoisie.

4. Divers et imprévus

- a) Gaubes : Le président annonce que la bourgeoisie a de nouveau eu des problèmes pour recevoir le bon nombre de stères à vendre. Il s'est avéré que le nombre de stères de bois n'a pas suffi après le 1^{er} martelage. Un 2^{ème} martelage a été effectué et il manque encore 33 stères pour cette année malgré le martelage. Il n'y aura pas une nouvelle coupe pour ces 33 stères manquants.
- b) Montagne de Romont : Les travaux de mise en conformité de la ferme de la Montagne de Romont sont terminés et les prix ont été respectés.
- c) Réfection du mur sur la route cantonale : Le long mur sur la route cantonale vers le restaurant communal va être assaini lors des travaux routiers de la traversée du village en 2023. Les ingénieurs d'ATB étudient le cas et la bourgeoisie attend un devis.

Le président donne la parole à l'assemblée.

1. Yvan Kohler annonce qu'avec l'installation d'un mât de mesure, une indemnisation pour l'agriculteur de la ferme de la Montagne de Romont, M. Sperisen, serait une bonne chose en raison de la location du pâturage. Le montant de CHF 1'500.- est négociable. Ce montant a été estimé selon les expériences qui ont été faites pour le parc éolien. Des discussions avec plusieurs organisations sont encore ouvertes. La bourgeoisie n'a pas encore pris de décision concernant cela.

La parole n'est plus demandée. Le président remercie toutes les personnes qui s'intéressent aux affaires bourgeoises et invite l'assemblée à la traditionnelle grillade estivale. Il clôt l'assemblée à 19h40.

Pour l'Assemblée bourgeoise de Romont



Valentin Kohler
Président



Sude Ertugrul
Secrétaire